

Procès verbal de la session de printemps 2016
26-27 mai 2016

Section 34 : Sciences du langage

(rédigé par Anne Reboul, présidente de la section 34 et Nicolas Quint, secrétaire scientifique)

PRESENTS: Argenti, Ben Hamed, Blet, Dal, Develotte, Dufour, Gardent, Gervain, Ginzburg, Hallé, Kalfa, Laca, Loiseau Patin, Quint, Reboul, Schwartz, Van Peteghem.
EXCUSES: Asher, Ridouane.

I. Travaux de la session de printemps (synopsis)

1. Présentation du déroulement de la session et approbation du PV de la session d'automne 2015
2. Eméritat 1^{re} demande et renouvellement
3. Reconstitution de carrière
4. Changement de section
5. Evaluation permanente par une 2^e section ou une CID
6. Accueil en détachement 1^{re} demande
7. Evaluation vague et demi-vague
8. Avis sur des demandes d'association au CNRS
9. Changement de direction
10. Expertise d'unités

II. Intervention d'Hamida Demirdache, Directeur adjoint scientifique INSHS

I. Travaux de la session de printemps

1. Présentation du déroulement de la session et approbation du PV de la session d'automne 2014

Après présentation du déroulement de la session, la section 34 a approuvé le procès-verbal de la session d'automne 2015.

2. Eméritat : 1^{res} demandes et renouvellements

La section a examiné six dossiers d'éméritat (1^{re} demande) et a donné un avis très favorable à cinq d'entre eux :

1^{res} demandes :

	FENOGLIO	Irene	DR2	UMR8132	D'ORIO
	FERNANDEZ	Marie-Madeleine Jocelyne		UMR7107	ALEXANDRE
	ROSIER-CATACH	Irene	DR1	UMR7597	AUSSANT
	SORIN	Carmen	DR1	UMR7110	BONAMI
	TAINÉ-CHEIKH	Catherine	DR2	UMR7107	FRANCOIS

Elle a aussi examiné six demandes de renouvellements auxquelles elle a donné des avis très favorables :

	CHAUVEAU	Jean-Paul	DR2	UMR7118	BUCHI
	HIRST	Daniel	DR1	UMR7309	NGUYEN
	MAZAUDON	Martine	DR2	UMR7107	FRANCOIS
	ROULON	Paulette	DR2	UMR8135	VAN DE VELDE
	SERNICLAES	Willy	DR2	UMR8242	GOREA
	TOURNEUX	Henry	DR2	UMR8135	VAN DE VELDE

3. Reconstitution de carrière

La section a examiné quatre dossiers de reconstitution de carrière auxquels elle a donné un avis favorable :

	BURNETT	Heather	CR2	UMR7110	BONAMI
	KORN	Agnes	CR1	UMR7528	SAMVELIAN
	MEYER	Julien	CR1	UMR5216	MARS
	RUNNQVIST	Elin	CR2	UMR7309	NGUYEN

4. Changement de section

La section a examiné un dossier auquel elle a donné un avis favorable.

MONTPIED	Pascale	CR1	UMR5191	TESTON-BONNARD	Passage en section 36
----------	---------	-----	---------	----------------	-----------------------

5. Evaluation permanente par une 2^e section ou une CID

La section a examiné un dossier auquel elle a donné un avis défavorable.

6. Accueil en détachement 1^{re} demande

La section a examiné un dossier auquel elle a donné un avis favorable :

	LAHAUSSOIS	Aimée	IR	UMR7597	AUSSANT	à son accueil dans le corps des CR.
--	------------	-------	----	---------	---------	-------------------------------------

7. Evaluation vague et demi-vague

La section a examiné 7 dossiers. Elle a donné un avis favorable à 5 dossiers, et un avis réservé à 2 dossiers.

8. Avis sur des demandes d'association au CNRS

Renouvellement d'association

La section a examiné 3 dossiers auxquels elle a donné des avis favorables.

	UMR6310	BENDJABALLAH	Directrice : Sabrina BENDJABALLAH.
	UMR6024	HUGUET	Directeur : Pascal HUGUET. Directrice adjointe : Sylvie DROIT-VOLET.
	UMR6072	JURIE	Directeur : Frédéric JURIE. Directeurs adjoints : Christophe DOLABDJIAN, Christophe ROSENBERGER.

Projet d'association

La section a examiné 1 dossier et a refusé de se prononcer, considérant qu'il ne relevait pas de sa compétence.

9. Changement de direction

La section a examiné 4 dossiers, dont 3 auxquels elle a donné un avis favorable et un sur lequel elle a renoncé à se prononcer parce qu'elle ne disposait pas des informations nécessaires.

10. Expertise d'unités

La section a examiné deux dossiers, auxquels elle a donné respectivement un avis favorable et un avis défavorable.

II. Intervention de Mme Hamida Demirdache (DAS INSHS)

Mme Hamida Demirdache est d'abord interrogée sur les coupes annoncées par le gouvernement sur le budget de la recherche dont 50 millions d'euros au CNRS. Entre temps le gouvernement s'est rétracté et la coupure ne devrait plus être que de 5 millions d'euros dont on ne sait pas encore comment ils seront répartis.

L'avenir des fédérations est ensuite abordé. Mme Demirdache note qu'aucune décision n'a encore été prise, mais qu'il est peu probable qu'elles soient reconduites en l'état pour un nouveau quinquennal. Plusieurs chercheurs font remarquer que la majorité des chercheurs est en faveur du maintien d'une fédération et qu'il est nécessaire d'impliquer la communauté si on veut que les chercheurs se sentent représentés par une structure de ce type.

En ce qui concerne la fusion des laboratoires de Villejuif, Mme Demirdache note que le refus de la communauté a été entériné par l'INSHS et qu'elle ne va donc pas avoir lieu.

Au niveau du calendrier des accueils en délégation (ACED), la section observe que les délais sont souvent très courts. Une discussion collective s'ensuit entre Mme Demirdache et les membres de la section 34 qui révèle que, au vu du fonctionnement actuel du CNRS, il est difficile de faire mieux, compte tenu de l'annonce tardive du budget annuel de l'organisme (normalement en février de l'année civile), ce budget conditionnant le nombre de postes disponibles pour l'ACED et donc la suite du processus de sélection.

Mme Demirdache aborde le problème de la parité entre Paris et la Province qui est un des enjeux du recrutement. Elle note qu'environ 70% de postes sont affectés à Paris, et toujours dans les mêmes structures. Il y a une volonté d'augmenter le poids de la Province. Ce rééquilibrage, voulu par la direction du CNRS, de l'INSHS et par le CSI, reste très mal perçu par les laboratoires parisiens. Un membre de la section note qu'il faut développer des centres d'excellence en Province qui soient attractifs pour les bons candidats. En effet, le vivier de laboratoires est restreint car les bons laboratoires tendent à soutenir et/ou attirer davantage de bons candidats. Un autre membre fait remarquer que c'est en amont qu'il y a un problème, dès les allocations de recherche doctorale : il y en a plus à Paris qu'en Province où les doctorants doivent travailler (en parallèle avec leurs recherches) pour vivre, ce qui interdit toute vie d'équipe. Mme Demirdache note encore que le poids démesuré de Paris dans les recrutements et affectations se fait particulièrement sentir en Sciences Humaines et Sociales. Il pourrait être bon de favoriser l'emploi scientifique en Province en rendant obligatoire le choix d'un laboratoire parisien et d'un laboratoire non parisien, au moins pour les candidats au recrutement. On pourrait aussi encourager les chercheurs parisiens à demander des ACED en province pour contribuer au dynamisme de l'espace extra-parisien.